



Bulletin Officiel

N° 4979 Lundi 16 Novembre 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS - SO.TE.TEL - 2

PAIEMENT D'ANNUITES

FCC BIAT – CREDIMMO 1 3

FCC BIAT – CREDIMMO 2 4

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SERVICOM 5

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2015-2 » 6-10

COURBE DES TAUX

11

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

12-13

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

- SICAV BH OBLIGATAIRE
- UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV
- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

**Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications
« SO.TE.TEL »**

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SOTETEL » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2015.

(En KDT)

Désignation	3 ^{ème} Trimestre			Jusqu'à Septembre			2014
	2014	2015	Δ en %	2014	2015	Δ en %	
Produits d'exploitation	7499	8213	10%	23750	25182		36803
Ventes, travaux & services	7463	8174	10%	23596	25064	6%	36655
-chiffres d'affaires locales	7463	8148	9%	23053	24942	8%	35719
-chiffres d'affaires export	0	26		543	123	-77%	936
Autres produits d'exploitation	36	39	9%	154	118	-24%	148
Charges : d'exploitation	8741	9214	5%	27250	30244	11%	41163
Achats consommés	4548	4812	6%	14643	17332	18%	24340
Services extérieurs	473	558	18%	1760	1452	-18%	1979
Charges du personnel	3024	3308	9%	9245	9726	5%	12523
Dotation aux Amort & aux Prov	471	411	-13%	1025	1247	22%	1554
Autres charges d'exploitation	225	126	-44%	577	488	-15%	767
Taux d'évolution de la marge		18%			-45%		
Produits Financiers	47	31	-33%	178	142	-21%	251
Charges Financières	152	164	8%	322	521	62%	555
Autres gains ordinaires	8	37	341%	118	180	52%	106

NB : Les indicateurs d'activité du troisième trimestre 2015 publiés ci-dessus sont issus de la situation comptable avant audit arrêtée selon les mêmes principes et méthodes comptables.

Commentaires sur les indicateurs du troisième trimestre 2015

- Un chiffre d'affaires du troisième trimestre 2015 (8,174 MTND) en hausse de 10% par rapport au troisième trimestre 2014 ;
- Des charges d'exploitation du troisième trimestre 2015 (9,214 MTND) en hausse de 5% par rapport au troisième trimestre 2014 ;
- Une évolution de la marge d'exploitation de 18% par rapport au troisième trimestre 2014.
- Une amélioration de la performance de l'entreprise qui a pu limiter le déficit réalisé au premier semestre 2015.

AVIS DE SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES**FCC BIAT- CREDIMMO 1**

La Société de Gestion de **FCC « Tunisie Titrisation »** porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P2** et des parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 1** », que le remboursement desdites parts en capital et intérêts, aux taux respectifs de **TMM*+1,20%** et **TMM*+2,20%**, relatifs à l'échéance du **15 novembre 2015**, seront effectués comme suit :

Part P2 :

Principal Unitaire	:	28,792 DT	par part P2
Intérêt Unitaire brut	:	4,439 DT	par part P2
<hr/>			

Total brut : **33,231 DT par part P2**

Part S :

Principal Unitaire	:	28,792 DT	par part S
Intérêt Unitaire brut	:	5,184 DT	par part S
<hr/>			

Total brut : **33,976 DT par part S**

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 4,76%.

AVIS DE SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES

FCC BIAT- CREDIMMO 2

La Société de Gestion de **FCC « Tunisie Titrisation »** porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P3** et des parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 2** », que le remboursement desdites parts en capital et intérêts, aux taux respectifs de **TMM*+1,70%** et **TMM*+2,00%**, relatifs à l'échéance du **15 novembre 2015**, seront comme suit :

Part P3 :

Principal Unitaire : 73,095 DT par part P3
Intérêt Unitaire brut : 14,962 DT par part P3

Total brut : 88,057 DT par part P3

Part S :

Principal Unitaire : 73,095 DT par part S
Intérêt Unitaire brut : 15,657 DT par part S

Total brut : 88,752 DT par part S

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 4,76%.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SERVICOM

SIEGE SOCIAL: 65, RUE 8610 ZONE INDUSTRIELLE CHARGUIA I - TUNIS

La société SERVICOM porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le mardi 24 novembre 2015 à 15 heures 30, à l'institut Arabes des Chefs d'Entreprises (IACE), sise au Boulevard principal, Lac Turkana, 1053 les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2014, en dehors des délais réglementaires ;
2. Lecture du rapport de gestion individuel et consolidé ;
3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;
4. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés ;
5. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014 ;
6. Quitus aux administrateurs ;
7. Affectation du résultat de l'exercice ;
8. Approbation des conventions prévues par l'article 200,205 et 475 du CSC ;
9. Information des fonctions occupées par le président directeur général et les autres administrateurs au niveau d'autres sociétés ;
10. Autorisation de la mise en place d'un contrat de maintien du cours ;
11. Autorisation de l'émission d'un emprunt obligataire ;
12. Nomination de nouveaux administrateurs ;
13. Pouvoirs

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2015-2»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **26 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de **60 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **27 août 2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 MDT susceptible d'être porté à 30 MDT et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2015-2 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,70% et/ou au taux variable de TMM+2,30% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **16 novembre 2015** et clôturées au plus tard le **25 décembre 2015**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25 décembre 2015**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25 décembre 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **12 février 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **16 novembre 2015** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sisé à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2015 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 255 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2015 est de 60 millions de dinars

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2015-2 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25 décembre 2015**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **25 décembre 2015** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,70% brut par an et/ou au taux variable de TMM+2,30% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90% brut par an.

- Suite -

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

Taux fixe :

7,70% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

Taux fixe :

7,90% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25 décembre 2020** pour la Catégorie A et le **25 décembre 2022** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **25 décembre** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **25 décembre 2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25 décembre 2016** pour la Catégorie A et le **25 décembre 2018** pour la Catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,70 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,90% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de septembre 2015 (à titre indicatif) qui est égale à 4,827%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,127%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,30% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les deux Catégories A.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,729 années** pour la catégorie A et **4,265 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 14 mars 2014, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 06 février 2015, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB+** » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du **20 octobre 2015**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Intermédiation.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'intermédiaire en bourse, Attijari Intermédiation.

- Suite -

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermediation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2015-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « Attijari Leasing 2015-2 » visée par le CMF en date du 30/10/2015 sous le numéro 15-917, du document de référence « Attijari Leasing 2015 » enregistré par le CMF en date du 30/10/2015 sous le n°15-010 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de Attijari Leasing relatifs au quatrième trimestre 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2016.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 16 NOVEMBRE 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,816%		
TN0008003048	BTC 52 semaines 24/11/2015		4,822%	
TN0008003055	BTC 52 semaines 22/12/2015		4,848%	
TN0008003063	BTC 52 semaines 26/01/2016		4,880%	
TN0008003071	BTC 52 semaines 16/02/2016		4,899%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,921%	1 000,736
TN0008003089	BTC 52 semaines 15/03/2016		4,925%	
TN0008003097	BTC 52 semaines 12/04/2016		4,951%	
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		5,008%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		5,034%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		5,085%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		5,111%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,117%	955,882
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016	5,143%		
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,220%	1 000,214
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,698%	1 015,722
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	6,124%		983,516
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,177%	982,332
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,188%	831,729
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,206%	979,029
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,273%	971,664
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,321%	966,090
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,338%	974,511
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,433%	1 023,609
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,451%	954,295
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"	6,499%		971,667
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,509%	967,366
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,534%		981,947

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	157,646	157,689		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	106,317	106,349		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
3	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,960	13,964		
4	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	102,310	102,342		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
5	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,438	1,439		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
6	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,572	38,583		
7	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	52,311	52,324		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
8	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	133,934	135,218		
9	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	504,465	506,939		
10	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	111,782	113,415		
11	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	119,929	120,182		
12	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	127,455	128,838		
13	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	112,107	113,189		
14	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	89,146	90,039		
15	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	133,802	133,964		
16	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	83,290	83,938		
17	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	97,174	97,832		
18	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	115,990	115,776		
19	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	112,054	112,317		
20	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	74,395	74,749		
21	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	102,653	102,747		
22	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	89,499	89,676		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
23	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 473,706	1 467,098		
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 310,829	2 255,889		
25	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	110,217	107,941		
26	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	103,580	102,025		
27	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	133,403	132,563		
28	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	130,334	128,334		
29	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	14,390	14,087		
30	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 058,590	5 013,337		
31	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	4 874,611	4 826,564		
32	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,197	2,126		
33	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	1,973	1,928		
34	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,024	0,994		
35	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,027	1,019		
36	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,022	1,005		
37	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,014	0,987		
38	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	-	100,000	100,000		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
39	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	108,054	108,090
40	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	103,393	103,422
41	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	105,331	105,363
42	ATTIARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	101,971	101,983
43	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	103,575	103,612
44	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	106,833	106,862
45	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	103,937	103,974
46	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	102,189	102,218
47	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	104,695	104,725
48	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	101,626	101,659
49	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	103,766	103,798
50	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	103,095	103,128
51	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	106,116	106,152
52	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	104,960	104,992
53	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	103,047	103,074
54	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	102,139	102,169
55	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	104,292	104,323
56	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	102,287	102,321
57	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	103,426	103,458
58	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	104,543	104,574
59	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	102,254	102,338
60	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	102,964	103,004
61	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	104,543	104,570
62	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	102,044	102,076
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
63	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,520	10,523
64	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	103,031	103,064
65	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	103,337	103,373
66	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	102,707	102,733
67	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	-	10,095	10,098

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
68	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	101,141	101,215
SICAV MIXTES								
69	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	56,177	56,478
70	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	134,856	134,779
71	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 365,255	1 363,996
72	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	108,930	109,027
73	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	102,271	102,398
74	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	83,380	83,622
75	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	16,739	16,752
76	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	256,253	256,103
77	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	28,813	28,909
78	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 186,422	2 205,653
79	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	66,363	66,618
80	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	52,942	53,068
81	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	91,939	92,229
82	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	95,811	96,273
83	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	78,252	78,675
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
84	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	10,926	10,947
85	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	11,684	11,720
86	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	14,071	14,145
87	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	13,217	13,315
88	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	11,871	11,888
89	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	10,552	10,561
90	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,057	10,074
91	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,567	10,575
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	129,142	129,340
93	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	126,664	126,824
94	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	11,080	8,637	8,688
95	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	89,936	90,173
96	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	17,647	17,711
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	74,760	74,926
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	75,909	76,179
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	95,907	96,169
100	FCP GENERAL DYNAMIQUE *	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
101	FCP AL BARAKA *	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
102	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	83,555	83,993
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	106,865	105,522
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	97,260	91,909
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	129,358	125,380
106	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	9,057	8,814
107	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	105,586	103,265
108	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	116,786	115,891
109	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	100,436	99,224
110	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	94,946	92,492
111	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	180,468	178,366
112	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	170,450	169,361
113	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,068	147,428
114	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	12 612,794	12 437,726
115	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	17,582	17,437
116	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	127,597	125,817
117	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	94,289	91,759
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	118,757	118,315
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 886,041	8 960,094
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,175	7,994
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	91,978	86,750
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	951,634	944,060
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	100,121	100,550
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,220	8,033
125	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	90,387	86,586

* FCP en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché Alternatif de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « Syphax Airlines » et l'ouverture au public de « MAC HORIZON 2022 FCP », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530

31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58. Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355

59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
63.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
64.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
65.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
66.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
68.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
69.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
70.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
71.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
72. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
73.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
74.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
75.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
76.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
77. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
78.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
79. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
80.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
83.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
86.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
87.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
91.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768

97.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
98.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama-Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis

19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis

51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
67	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
88	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
96	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
99	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
100	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

108	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
111	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
112	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
113	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
114	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T

5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV BH OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » arrêté au 30 Septembre 2015.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2015, établis conformément aux Normes Comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission conformément aux normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ Le solde de poste « créances d'exploitation » s'élève au 30 Septembre 2015 à 105 854 Dinars. Il comprend la dernière échéance en principal et en intérêts du 01 Juin 2011 de l'emprunt obligataire « HOURIA 2000 », qui demeure impayée à la date d'émission de ce rapport.

Selon les informations disponibles, la banque garante de cet emprunt a refusé le règlement de cette échéance et elle a engagé une action de résiliation du plan de redressement homologué par le tribunal, motivé par le non respect par l'administrateur judiciaire dudit plan. Le 6 Décembre 2011, le tribunal de première instance de Sousse a décidé la suspension des procédures de redressement judiciaire de la société « HOTEL HOURIA ». Il est actuellement très incertain d'anticiper sur le sort final de cette affaire et aucune dépréciation de cette créance n'a été constituée dans les états financiers pour couvrir le risque de défaut de paiement.

2/ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie et certificats de dépôts.

3/ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 12,02% de son actif en titres émis (Emprunts Obligataires et Certificats de dépôts) ou titres garantis (Emprunts Obligataires et Billets de Trésorerie) par la « BANQUE DE L'HABITAT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier a adressé à la société « BH INVEST », gestionnaire de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE », une lettre en vue de régulariser sans délai la situation de la dite SICAV conformément aux dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

4/ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 10,19 % de son actif en titres émis (Emprunts Obligataires et Certificats de dépôts) par la société « MODERN LEASING », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incertitude portant sur la recouvrabilité de la dernière échéance de l'emprunt « HOURIA 2000 » décrite au point 1 et en dehors des observations formulées au niveau des points 2, 3 et 4 sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » arrêtés au 30 Septembre 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2015.

Tunis, le 30 Octobre 2015

Le Commissaire aux Comptes :
CMC-DFK International
Hichem AMOURI

BILAN
arrêté au 30/09/2015
(Unité : en Dinars)

	Notes	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	74 192 661	79 607 636	78 153 257
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		3 243 607	3 120 814	3 151 551
b - Obligations et Valeurs assimilées		70 831 882	76 096 431	74 692 725
c - Autres Valeurs		117 172	390 392	308 981
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		43 957 219	31 872 267	34 412 512
a - Placements monétaires	3-3	23 889 677	17 688 757	16 559 483
b - Disponibilités		20 067 542	14 183 510	17 853 029
AC 3 - Créances d'exploitation	4	105 854	105 840	105 840
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		118 255 734	111 585 744	112 671 609
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	136 864	128 834	131 463
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	432 724	452 878	441 306
TOTAL PASSIF		569 588	581 713	572 769
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-5	113 936 751	107 507 934	107 462 761
CP 2 - Sommes distribuables		3 749 394	3 496 097	4 636 079
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		480	666	666
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		3 748 914	3 495 430	4 635 413
ACTIF NET		117 686 145	111 004 031	112 098 840
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		118 255 734	111 585 744	112 671 609

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 30/09/2015

(Unité : en Dinars)

	Notes	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	862 026	2 743 630	939 628	2 981 039	3 888 375
a - Dividendes		-	125 117	-	114 891	114 891
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		860 511	2 611 607	934 506	2 847 622	3 750 665
c - Revenus des autres valeurs		1 515	6 906	5 122	18 525	22 819
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	564 080	1 456 819	384 158	1 153 707	1 595 771
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 426 106	4 200 448	1 323 786	4 134 745	5 484 146
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	135 099	391 775	127 070	389 353	519 936
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 291 007	3 808 673	1 196 716	3 745 392	4 964 210
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	45 415	133 216	43 061	134 902	177 557
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 245 592	3 675 457	1 153 655	3 610 490	4 786 653
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		51 715	73 456	-27 556	-115 060	-151 240
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 297 307	3 748 914	1 126 099	3 495 430	4 635 413
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-51 715	-73 456	27 556	115 060	151 240
* Variation des +/- values potentielles sur titres		31 096	-33 046	29 726	-23 127	7 610
* +/- values réalisées sur cession des titres		-1 109	400	-1 179	234	-945
* Frais de négociation de titres		-	-855	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 275 579	3 641 957	1 182 202	3 587 597	4 793 318

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 30/09/2015
(Unité : en Dinars)

	<i>Période du</i> <i>01/07/2015</i> <i>au</i> <i>30/09/2015</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2015</i> <i>au</i> <i>30/09/2015</i>	<i>Période du</i> <i>01/07/2014</i> <i>au</i> <i>30/09/2014</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2014</i> <i>au</i> <i>30/09/2014</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2014 au</i> <i>31/12/2014</i>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	1 245 592	3 675 457	1 153 655	3 610 490	4 786 653
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	31 096	-33 046	29 726	-23 127	7 610
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-1 109	400	-1 179	234	-945
d - Frais de négociation de titres	-	-855	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>					
	-	4 515 816	-	4 446 187	4 446 187
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	30 901 561	73 458 320	21 148 225	86 357 659	111 950 536
* Capital	30 609 400	72 118 700	20 904 900	84 449 900	109 478 500
* Régularisation des sommes non distrib.	-459 918	-1 072 418	-312 224	-1 251 701	-1 618 965
* Régularisations des sommes distrib.	752 079	2 412 038	555 549	3 159 461	4 091 001
b - Rachats	27 698 555	66 997 156	21 798 767	92 132 850	117 836 638
* Capital	27 409 400	65 514 000	21 537 100	90 009 400	115 113 000
* Régularisation des sommes non distrib.	-411 196	-975 209	-321 442	-1 332 353	-1 699 885
* Régularisation des sommes distrib.	700 351	2 458 365	583 108	3 455 803	4 423 523
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 478 585	5 587 305	531 661	-6 633 780	-5 538 971
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	113 207 561	112 098 840	110 472 370	117 637 811	117 637 811
b - En fin de période	117 686 145	117 686 145	111 004 031	111 004 031	112 098 840
<u>AN 5 - Nombre d'action</u>					
a - En début de période	1 124 526	1 090 479	1 097 551	1 146 824	1 146 824
b - En fin de période	1 156 526	1 156 526	1 091 229	1 091 229	1 090 479
VALEUR LIQUIDATIVE	101,758	101,758	101,724	101,724	102,798
<u>AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>					
	4,28%	4,18%	4,22%	4,15%	4,15%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30/09/2015

(Unité : en Dinars)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2015, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » a procédé le 20 Mai 2005, au changement de la méthode d'évaluation des obligations. Selon la nouvelle méthode, les obligations sont toujours évaluées à leur coût d'acquisition sans tenir compte du cours boursier.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015, à 74 192 661 Dinars, contre un solde de 79 607 636 Dinars au 30/09/2014. L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 30 Septembre 2015, se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 30/09/2015	% actif	Note/garantie
Titres de l'Etat		6 500 000,00	6 594 771,32	5,58%	
EMPRUNT NATIONAL 2014	60 000	6 000 000,00	6 082 475,43	5,14%	-
BTA 5,50% Mars 2019	500	500 000,00	512 295,89	0,43%	-
Obligations de sociétés		62 808 369,36	64 237 111,00	54,32%	
AIL 2012-1	8 000	320 000,00	325 833,44	0,28%	BBB+
AMEN BANK 2009 (A)	20 000	1 199 600,00	1 199 742,90	1,01%	-
AMEN BANK 2009 (B)	15 000	899 758,85	899 870,74	0,76%	-
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	299 315,12	299 352,42	0,25%	
AMEN BANK 2010	40 000	2 666 377,14	2 676 656,36	2,26%	-
AMEN BANK 2011/1	40 000	2 400 000,00	2 401 600,00	2,03%	-
ATB 2007/1	20 000	1 360 000,00	1 386 226,65	1,17%	-
ATL 2012-1	10 000	400 000,00	406 631,89	0,34%	BBB
ATL 2013/1	10 000	1 000 000,00	1 024 144,66	0,87%	BBB
ATL 2013-2	5 000	500 000,00	525 249,32	0,44%	BBB
ATTIJARI BANK 2010	12 000	514 272,00	530 396,30	0,45%	-
EMP SUB HL 2015-01	5 000	500 000,00	501 353,64	0,42%	B
ATTIJARI LEASING 2011	20 000	800 000,00	827 458,63	0,70%	BB+
ATTIJARI LEASING 2012-1	10 000	800 000,00	813 657,71	0,69%	BB+
ATTIJARI LEASING 2012-2	5 000	300 000,00	311 888,88	0,26%	BB+
BH 2009	75 000	5 767 550,00	5 951 143,09	5,03%	-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	30 000	2 142 000,00	2 172 328,37	1,84%	-
BH 2013-1 VAR TMM+1.80%	20 000	1 428 000,00	1 447 740,80	1,22%	-
BNA 2009	25 000	1 499 800,00	1 531 127,26	1,29%	-
BTE 2009	30 000	1 200 000,00	1 202 203,28	1,02%	-
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7 000	350 000,00	350 593,27	0,30%	-
BTE 2011	10 000	800 000,00	825 189,22	0,70%	-
BTK 2009 (C)	15 000	999 750,00	1 026 564,26	0,87%	-
BTK 2012-1	10 000	714 300,00	745 862,28	0,63%	-
CHO2009	7 000	437 500,00	455 193,58	0,38%	BIAT
CHO-2009	2 000	125 000,00	129 383,40	0,11%	BIAT
CIL 2010/2	30 000	600 000,00	623 467,40	0,53%	BBB
CIL 2011/1 FX	5 000	100 000,00	102 748,49	0,09%	BBB
CIL 2011/1 VAR	5 000	100 000,00	102 793,07	0,09%	BBB
CIL 2012/1	5 000	200 000,00	204 865,75	0,17%	BBB-
CIL 2013/1	5 000	400 000,00	418 349,59	0,35%	BBB-
E S AMEN BANK 2008	7 500	491 250,00	501 197,67	0,42%	-

HL 2010/2	30 000	600 000,00	622 146,41	0,53%	BB+
HL 2012/1	4 000	160 000,00	160 071,01	0,14%	BB
HL 2013/1	10 000	600 000,00	612 431,34	0,52%	BB
HL 2013/2	5 000	500 000,00	517 317,81	0,44%	BB
MEUBLATEX 2008 TR A	5 000	100 000,00	100 401,31	0,08%	BH
MEUBLATEX 2008 TR F	5 000	100 000,00	100 401,31	0,08%	BTL
MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 (A)	4 000	160 000,00	162 983,87	0,14%	A B
MODERN LEASING 2012	25 000	2 500 000,00	2 580 136,99	2,18%	A-
SERVICOM 2012	8 000	480 000,00	494 010,21	0,42%	BB
STB 2008/1	5 000	285 156,25	290 573,15	0,25%	-
STB 2008/2	25 000	1 562 500,00	1 612 585,62	1,36%	-
STB 2010/1 (B)	20 000	1 333 000,00	1 362 649,42	1,15%	-
TL 2011-2	30 000	1 200 000,00	1 252 738,19	1,06%	BBB+
TL 2012-1	10 000	800 000,00	813 698,63	0,69%	BBB+
TL 2012-2	15 000	900 000,00	932 186,96	0,79%	BBB+
ES TL 2013	16 000	960 000,00	982 326,56	0,83%	BB+
CIL 2015-2	3 000	300 000,00	301 106,63	0,25%	BBB-
TUNISIE LEASING 2010-2	15 000	300 000,00	311 238,90	0,26%	BBB+
TUNISIE LEASING 2011-3	20 000	800 000,00	825 130,96	0,70%	BBB+
UBCI 2013-1	5 000	500 000,00	509 140,98	0,43%	-
UIB 2009 TRANCHE A	20 000	800 000,00	806 977,05	0,68%	-
UIB 2009 TRANCHE B	30 000	1 799 490,00	1 815 931,24	1,54%	-
UIB 2011-1	30 000	2 400 000,00	2 411 897,71	2,04%	-
UIB 2011-2	35 000	1 999 550,00	2 062 641,55	1,74%	-
UIB 2012-1	10 000	714 200,00	740 235,23	0,63%	-
UNIFACTOR 2013	8 000	640 000,00	674 563,51	0,57%	BB
ATL 2014-2	10 000	800 000,00	816 996,72	0,69%	BBB
ATTIJARI LEASING 2014-1	10 000	800 000,00	814 897,10	0,69%	BB+
ES ATTIJARI LEASING 2014	5 000	500 000,00	523 695,89	0,44%	B+
HL 2014-1	6 000	600 000,00	634 465,32	0,54%	BB-
TL 2014-2	10 000	1 000 000,00	1 049 578,08	0,89%	BBB+
ATL 2014-3	5 000	500 000,00	519 489,32	0,44%	BBB
ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	1 000 000,00	1 026 985,21	0,87%	BB+
CIL 2015-1	5 000	500 000,00	509 029,51	0,43%	BBB-
HL 2015-1	10 000	1 000 000,00	1 025 990,14	0,87%	BB
ATL 2015-1	20 000	2 000 000,00	2 027 453,55	1,71%	BBB
CIL 2014-2	3 000	300 000,00	312 193,32	0,26%	BBB-
FCC		116 585,20	117 171,55	0,10%	
FCC BIAT-CREDIMMO1 (P2)	400	116 585,20	117 171,55	0,10%	A1.TN
OPCVM		3 222 891,13	3 243 606,91	2,74%	
AMEN TRESOR SICAV	30 941	3 222 891,13	3 243 606,91	2,74%	-
Total Général		72 647 845,68	74 192 660,77	62,74%	

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 862 026 Dinars du 01/07/2015 au 30/09/2015, contre 939 628 Dinars du 01/07/2014 au 30/09/2014, et se détaillent ainsi :

Désignation	3ème Trimestre 2015	30/09/2015	3ème Trimestre 2014	30/09/2014	31/12/2014
-Revenus des obligations	780 763	2 512 077	845 657	2 584 012	3 407 104
- Revenus des titres de l'Etat	79 748	99 530	88 848	263 610	343 562
- Revenus des FCC (*)	1 515	6 906	5 122	18 525	22 819
- Dividendes	-	125 117	-	114 891	114 891
Total	862 026	2 743 630	939 628	2 981 039	3 888 375

(*) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015, à 23 889 677 Dinars se détaillant comme suit :

Désignation	Quantité	Coût de revient	Valeur au 30/09/2015	Garant/ Notes	% Actif
Billets de Trésorerie		8 820 711,42	8 939 184,75		7,56%
BDT070915/050116SERVICOM*	40	1 959 707,56	1 967 766,04	-	1,66%
BDT290411/290416SIH MOURADI	1 000	1 000 000,00	1 022 388,89	BH	0,86%
BDT290411/290416SPT MAHDIA	1 000	1 000 000,00	1 022 388,89	BH	0,86%
BDT080715/040116LOUKIL**	10	4 861 003,86	4 926 640,93	-	4,17%
Certificat de Dépôt		14 887 991,87	14 950 492,29		12,64%
CD020915/121015UNION FACTORING	2	993 475,87	998 205,86	B	0,84%
CD120715/101015ML	7	3 450 491,16	3 495 049,12	F2	2,96%
CD170915/271015ML	2	993 650,79	995 873,02	F2	0,84%
CD170915/271015UNIFACTOR	4	1 986 951,73	1 991 518,62	B	1,68%
CD230915/021115ML	2	993 650,79	994 920,64	F2	0,84%
CD240915/031115ML	4	1 987 301,59	1 989 523,81	F2	1,68%
CD250915/041115ML	4	1 987 301,59	1 989 206,35	F2	1,68%
CD300915/101015BEN AROUS (BH)	2	998 790,72	998 911,65	-	0,84%
CD240915/141015LAC 1 (BH)	1	498 792,55	499 215,16	-	0,42%
CD250915/151015Z.JEDIDI (BH)	1	498 792,55	499 154,78	-	0,42%
CD290915/191015LAC1 (BH)	1	498 792,55	498 913,29	-	0,42%
Total		23 708 703,29	23 889 677,04		20,20%

* Le billet de trésorerie émis par la société SERVICOM et souscrit par SICAV BH OBLIGATAIRE fait l'objet d'un nantissement de titres coté en garantie de remboursement du billet.

** Le billet de trésorerie émis par la société Loukil Investment Group (LIG) et souscrit par SICAV BH OBLIGATAIRE fait l'objet d'un nantissement d'un placement à terme souscrit auprès de la BH pour un montant de 5 MDT en garantie de remboursement du billet.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/07/2015 au 30/09/2015, à 564 080 Dinars contre 384 158 Dinars pour la période allant du 01/07/2014 au 30/09/2014, et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésorerie, certificats de dépôts, et comptes à terme :

Désignation	3ème Trimestre 2015	30/09/2015	3ème Trimestre 2014	30/09/2014	31/12/2014
Intérêts des comptes à terme	229 897	637 677	249 606	611 955	896 923
Intérêts des billets de trésorerie	116 094	490 675	128 220	520 318	659 600
Intérêts des certificats de dépôt	218 088	328 466	6 332	21 434	39 248
Total	564 080	1 456 819	384 158	1 153 707	1 595 771

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014
CAPITAL AU 1^{ER} JANVIER		
Montant	107 462 761	113 009 676
Nombre de titres	1 090 479	1 146 824
Nombre d'actionnaires	1001	995
SOUSCRIPTIONS REALISEES		
Montant (Nominal)	72 118 700	84 449 900
Régul. des sommes non distribuables	-1 072 418	-1 251 701
Nbre de titres émis	721 187	844 499
RACHATS EFFECTUES		
Montant (Nominal)	65 514 000	90 009 400
Régul. des sommes non distribuables	-975 209	-1 332 353
Nbre de titres rachetés	655 140	900 094
AUTRES EFFETS SUR LE CAPITAL		
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-33 046	-23 127
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	400	234
Frais de négociation de titres	-855	-
CAPITAL AU 30 SEPTEMBRE		
Montant	113 936 751	107 507 934
Nombre de titres	1 156 526	1 091 229
Nombre d'actionnaires	1008	990

3-6 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015, à 136 864 Dinars contre 128 834 Dinars au 30/09/2014, et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Rémunération du gestionnaire à payer	134 802	126 774	130 283
Rémunération du dépositaire à payer	2 063	2 060	1 180
Total	136 864	128 834	131 463

3-7 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015, à 432 724 Dinars contre 452 878 Dinars au 30/09/2014, et détaille comme suit :

Désignation	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Jetons de présence	11 219	11 188	15 000
Actionnaires dividendes à payer	383 033	382 293	382 145
Etat retenues à la source	26	19 533	26
Honoraires du commissaire aux comptes	27 082	28 171	33 283
Redevances CMF à régler	9 780	9 177	9 679
TCL à payer	1 134	2 204	1 023
Autres rémunérations	450	312	150
Total	432 724	452 878	441 306

3-8 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre la rémunération du dépositaire qui s'élève à 1 180 DT TTC par an et calculée conformément aux dispositions de la convention de dépôt avec la BANQUE DE L'HABITAT, ainsi que la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue avec la BH INVEST sur la base d'un taux de 0,45% TTC de l'actif net quotidien. La charge de gestion du 01/07/2015 au 30/09/2015, s'élève à 135 099 Dinars contre 127 070 Dinars du 01/07/2014 au 30/09/2014 et se détaille comme suit :

Désignation	3ème Trimestre 2015	30/09/2015	3ème Trimestre 2014	30/09/2014	31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	134 802	390 893	126 774	388 473	518 756
Rémunération du dépositaire	298	883	296	880	1180
Total	135 099	391 775	127 070	389 353	519 936

3-9 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les jetons de présence, la T.C.L. et la rémunération mensuelle du Président de Conseil. Les autres charges s'élevaient du 01/07/2015 au 30/09/2015, à 45 415 Dinars contre 43 061 Dinars du 01/07/2014 au 30/09/2014, et se détaille comme suit :

Désignation	3ème Trimestre 2015	30/09/2015	3ème Trimestre 2014	30/09/2014	31/12/2014
Redevances CMF	29 956	86 865	28 172	86 327	115 279
Honoraires du commissaire aux comptes	7 677	22 781	7 511	25 553	30 664
Jetons de présence	3 781	11 219	3 770	11 188	15 000
Rémunération du Président du Conseil	529	1 588	542	1 627	1 968
T.C.L	3 463	10 594	3 054	10 169	13 361
Autres charges	8	168	12	38	1285
Total	45 415	133 216	43 061	134 902	177 557

4- Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015, à 105 854 Dinars contre 105 840 Dinars au 30/09/2014, et détaille comme suit :

Désignation	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Dividendes à recevoir	14	-	-
Annuité Emprunt obligataire « HOURIA 2000 » (*)	105 840	105 840	105 840
Total	105 854	105 840	105 840

(*) Ce montant concerne la dernière annuité de l'emprunt obligataire « HOURIA 2000 », qui s'élève en principal et en intérêts à 105 840 Dinars et dont l'échéance est le 01 Juin 2011. Cette échéance demeure non encaissée à ce jour.

Par correspondance adressée par la STB (Banque garante de l'emprunt) en date de 09 Juin 2011, cette dernière a refusé le règlement de cette échéance et elle a engagé une action de résiliation du plan de redressement homologué par le tribunal, motivé par le non respect par l'administrateur judiciaire dudit plan. Le 6 Décembre 2011, le tribunal de première instance de Sousse a décidé la suspension des procédures de redressement judiciaire de la société touristique « HOTEL HOURIA PALACE ».

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Septembre 2015 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2015, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 2 747 128 dinars et un résultat net de la période de (295 398) dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Septembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 29 Octobre 2015

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN

Arrêté au 30/09/2015 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	2 194 731,144	2 128 054,282	2 721 678,512
	a- Actions et droits rattachés		2 194 731,144	2 128 054,282	2 721 678,512
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
	c- Autres valeurs		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	552 397,142	549 056,476	696 278,043
	a- Placements monétaires		290 602,467	194 475,287	196 365,064
	b- Disponibilités		261 794,675	354 581,189	499 912,979
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		2 747 128,286	2 677 110,758	3 417 956,555
	<u>PASSIF</u>		<u>44 580,398</u>	<u>26 910,145</u>	<u>31 553,820</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	24 350,070	9 537,429	10 147,011
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	20 230,328	17 372,716	21 406,809
	<u>ACTIF NET</u>		<u>2 702 547,888</u>	<u>2 650 200,613</u>	<u>3 386 402,735</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.5	2 681 581,426	2 615 695,742	3 363 706,099
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.6	<u>20 966,462</u>	<u>34 504,871</u>	<u>22 696,636</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		2,093	1,703	2,019
	b- Sommes distribuables de l'exercice		20 964,369	34 503,168	22 694,617
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 747 128,286	2 677 110,758	3 417 956,555

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/09/2015 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>28 990,290</u>	<u>70 827,940</u>	<u>37 077,040</u>	<u>70 904,990</u>	<u>70 904,990</u>
Dividendes		28 990,290	70 827,940	37 077,040	70 904,990	70 904,990
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>2 904,337</u>	<u>7 460,633</u>	<u>1 845,184</u>	<u>6 618,599</u>	<u>8 508,376</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>31 894,627</u>	<u>78 288,573</u>	<u>38 922,224</u>	<u>77 523,589</u>	<u>79 413,366</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.7	<u>-10 133,062</u>	<u>-31 943,824</u>	<u>-9 542,431</u>	<u>-28 931,365</u>	<u>-39 082,948</u>
<u>Revenu net des placements</u>		<u>21 761,565</u>	<u>46 344,749</u>	<u>29 379,793</u>	<u>48 592,224</u>	<u>40 330,418</u>
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.8	-8 879,557	-26 124,395	-8 578,065	-24 392,130	-32 138,685
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>12 882,008</u>	<u>20 220,354</u>	<u>20 801,728</u>	<u>24 200,094</u>	<u>8 191,733</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-73,321	744,015	6 885,994	10 303,074	14 502,884
<u>Sommes distribuables de la période</u>		<u>12 808,687</u>	<u>20 964,369</u>	<u>27 687,722</u>	<u>34 503,168</u>	<u>22 694,617</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		73,321	-744,015	-6 885,994	-10 303,074	-14 502,884
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		-244 847,956	-425 396,148	-205 483,833	-255 007,001	-145 026,396
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		-61 435,111	-101 566,790	85,860	152 237,102	283 190,487
<u>Frais de négociation de titres</u>		-1 996,786	-5 272,684	-1 511,892	-9 786,437	-14 009,781
<u>Résultat net de la période</u>		<u>-295 397,845</u>	<u>-512 015,268</u>	<u>-186 108,137</u>	<u>-88 356,242</u>	<u>132 346,043</u>

VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/09/2015 en (DT)

Libellé	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-295 397,845</u>	<u>-512 015,268</u>	<u>-186 108,137</u>	<u>-88 356,242</u>	<u>132 346,043</u>
a- Résultat d'exploitation	12 882,008	20 220,354	20 801,728	24 200,094	8 191,733
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-244 847,956	-425 396,148	-205 483,833	-255 007,001	-145 026,396
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-61 435,111	-101 566,790	85,860	152 237,102	283 190,487
d- Frais de négociation de titres	-1 996,786	-5 272,684	-1 511,892	-9 786,437	-14 009,781
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-22 126,555</u>	<u>0,000</u>	<u>-4 391,082</u>	<u>-4 391,082</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-8 323,700</u>	<u>-149 713,024</u>	<u>413 124,127</u>	<u>404 228,196</u>	<u>919 728,033</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000	463 198,284	1 646 550,997	2 245 711,692
- Capital	0,000	0,000	477 700,000	1 686 800,000	2 316 200,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	0,000	-22 173,324	-47 671,182	-82 752,180
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,000	7 671,608	7 422,179	12 263,872
b- Rachats	8 323,700	149 713,024	50 074,157	1 242 322,801	1 325 983,659
- Capital	10 000,000	163 600,000	51 900,000	1 242 900,000	1 329 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 749,627	-13 710,949	-2 611,208	2 284,732	-895,977
- Régularisation des sommes distribuables	73,327	-176,027	785,365	-2 861,931	-2 220,364
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-303 721,545</u>	<u>-683 854,847</u>	<u>227 015,990</u>	<u>311 480,872</u>	<u>1 047 682,994</u>
<u>AN4- Actif Net</u>					
a- En début de période	3 006 269,433	3 386 402,735	2 423 184,623	2 338 719,741	2 338 719,741
b- En fin de période	2 702 547,888	2 702 547,888	2 650 200,613	2 650 200,613	3 386 402,735
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	33 112	34 648	24 958	24 777	24 777
b- En fin de période	33 012	33 012	29 216	29 216	34 648
VALEUR LIQUIDATIVE	81,865	81,865	90,710	90,710	97,737
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-39,00%	-20,82%	-26,07%	-4,96%	3,73%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2015

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 30-09-2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du 30/09/2015, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 30-09-2015 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-09-2015 d'actions et droits rattachés. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2015	% l'Actif
Actions		<u>2 659 206,846</u>	<u>2 187 931,144</u>	<u>79,64%</u>
ADWYA	20 750	145 869,300	145 001,000	5,28%
ASSAD	20 000	141 851,390	107 600,000	3,92%
ATTIJARI BANK	4 600	119 612,000	120 975,400	4,40%
BIAT	2 870	179 829,105	229 657,400	8,36%
CARTHAGE CEMENT	145 000	433 127,940	185 020,000	6,74%
CELLCOM	24 126	189 118,611	209 148,294	7,61%
MONOPRIX	16 800	271 344,341	207 110,400	7,54%
OTH	18 370	127 009,000	123 299,440	4,49%
SIMPAR	3 385	167 915,584	130 457,900	4,75%
SOTRAPIL	14 000	119 539,247	122 514,000	4,46%
SOTUVER	34 000	178 420,444	106 420,000	3,87%
TAWASOL	36 198	33 045,249	20 379,474	0,74%
TPR	24 000	110 782,475	83 136,000	3,03%
TUNIS RE	23 923	233 820,210	194 541,836	7,08%
UIB	13 000	207 921,950	202 670,000	7,38%
Droits		<u>10 540,000</u>	<u>6 800,000</u>	<u>0,25%</u>
DA SOTUVER 15	34 000	10 540,000	6 800,000	0,25%
TOTAL		<u>2 669 746,846</u>	<u>2 194 731,144</u>	<u>79,89%</u>

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Revenus des Actions	28 990,290	70 827,940	37 077,040	63 145,590	63 145,590
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000	0,000	7 759,400	7 759,400
TOTAL	28 990,290	70 827,940	37 077,040	70 904,990	70 904,990

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2015 à **552 397,142** DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Placements monétaires	(1)	290 602,467	194 475,287	196 365,064
Disponibilités		261 794,675	354 581,189	499 912,979
Total		552 397,142	549 056,476	696 278,043

(1) Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2015	% de l'Actif
BTCT 12-04-16 52S	300	31/03/2015	284 865,116	290 602,467	10,58%
Total placement BTCT			284 865,116	290 602,467	10,58%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
Intérêts des bons de trésor à court terme	2 904,337	7 460,633	1 845,184	5 568,032	7 457,809
Intérêts des certificats de dépôt	0,000	0,000	0,000	1 050,567	1 050,567
TOTAL	2 904,337	7 460,633	1 845,184	6 618,599	8 508,376

3.3 –Opérateurs créditeurs:

	Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
PA 1	Opérateurs créditeurs	24 350,070	9 537,429	10 147,011
	Frais de gestionnaire	2 895,661	2 726,407	2 900,449
	Frais de dépositaire	2 279,006	678,906	722,844
	Frais des distributeurs	19 175,403	6 132,116	6 523,718

3.4 – Autres créditeurs divers:

	Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
PA 2	Autres créditeurs divers	20 230,328	17 372,716	21 406,809
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	2 324,101	0,000
	Redevance CMF	226,597	222,949	270,605
	Abonnement linéaire des charges à payer sur exercice en cours	22 171,149	20 835,360	0,000
	Charges payées sur exercice en cours	-2 167,418(*)	-6 009,694(*)	21 136,204

*il s'agit d'un dépassement des charges budgétisées suite à une augmentation de frais.

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2014	
* Montant en nominal	3 464 800
* Nombre de titres	34 648
* Nombre d'actionnaires	140
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
Rachats effectués	
* Montant en nominal	163 600
* Nombre de titres rachetés	1 636
Capital au 30/09/2015	
* Montant en nominal	3 301 200
* Nombre de titres	33 012
* Nombre d'actionnaires	128

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2015 au 30/09/2015 est de (683 854,847) dinars.
Le nombre de titres d'UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/09/2015 est de 33 012 contre 34 648 au 31/12/2014.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2014</u>	<u>3 363 706,099</u>	<u>3 363 706,099</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-163 600,000</u>	<u>-163 600,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-518 524,673</u>	<u>-497 558,211</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres.	-425 396,148	-425 396,148
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-101 566,790	-101 566,790
- Frais de négociation de titres	-5 272,684	-5 272,684
- Régularisation sommes non distribuables	13 710,949	13 710,949
- Sommes distribuables		20 966,462
<u>Montant fin de période au 30/09/2015</u>	<u>2 681 581,426</u>	<u>2 702 547,888</u>

3.6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/09/2015 s'élèvent à 20 966,462 DT contre 34 504,871 DT au 30/09/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Sommes distribuables exercices antérieurs	2,093	1,703	2,019
Résultat d'exploitation	20 220,354	24 200,094	8 191,733
Régularisation du résultat d'exploitation	744,015	10 303,074	14 502,884
<u>Total</u>	<u>20 966,462</u>	<u>34 504,871</u>	<u>22 696,636</u>

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libellé	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>10 133,062</u>	<u>31 943,824</u>	<u>9 542,431</u>	<u>28 931,365</u>	<u>39 082,948</u>
Rémunération du gestionnaire	2 895,161	9 126,809	2 726,407	8 266,104	11 166,553
Rémunération du dépositaire	723,790	2 281,707	681,607	2 066,534	2 791,649
Rémunération des distributeurs	6 514,111	20 535,308	6 134,417	18 598,727	25 124,746

3.8 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>8 879,557</u>	<u>26 124,395</u>	<u>8 578,065</u>	<u>24 392,130</u>	<u>32 138,685</u>
Redevance CMF	723,790	2 281,707	681,607	2 066,534	2 791,649
Services bancaires et assimilés	684,171	1 671,539	875,018	1 490,236	1 490,236
Charges diverses	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Abonnement des charges budgétisées	7 471,596	22 171,149	7 021,440	20 835,360	27 856,800

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Abonnement des charges budgétisées	<u>7 471,596</u>	<u>22 171,149</u>	<u>7 021,440</u>	<u>20 835,360</u>	<u>27856,800</u>
Taxes	258,283	766,425	88,824	263,575	352,399
Frais bancaires	22,362	66,358	23,189	68,811	92,000
Publication BO CMF	189,898	563,502	189,848	563,352	753,200
Honoraires CAC	1 694,061	5 026,940	1 693,808	5 026,192	6720,000
Frais AGO et publications	1 187,493	3 523,755	988,147	2 932,219	3920,366
Jetons de Présence	3 024,657	8 975,342	3 024,658	8 975,342	12000,000
Alpha mena	504,109	1 495,890	504,110	1 495,890	2000,000
Autres	590,733	1 752,937	508,857	1 509,978	2018,835

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au 30 Septembre 2015 qui font apparaître un actif net de 6.667.217 D et une valeur liquidative égale à 102^d,626 par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 30 Septembre 2015 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 30 Septembre 2015.

Observations post-conclusion :

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part des points suivants :

- Les valeurs mobilières (portefeuille titres et placements monétaires) représentent 78,98% de l'actif arrêté à la date du 30/09/2015. Cette proportion est au-dessous du seuil minimum fixé à 80% par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les Liquidités et quasi-liquidités représentent 21,02% de l'actif arrêté à la date du 30/09/2015. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum fixé à 20% par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 Octobre 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 30/09/2015	Au 30/09/2014	Au 31/12/2014
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	4 293 650	5 608 436	5 564 379
a- Actions et valeurs assimilées		303 495	317 867	320 881
b- Obligations		3 774 437	3 926 716	3 865 994
c- Emprunts d'état		215 718	1 363 853	1 377 504
PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS	AC2	2 401 779	3 004 638	1 277 358
a- Placements monétaires		994 179	996 230	497 684
b- Disponibilités		1 407 600	2 008 408	779 674
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		6 695 429	8 613 074	6 841 737
<u>PASSIFS</u>		28 212	24 577	25 876
Opérateurs créditeurs	PA1	17 634	20 079	20 287
Autres créditeurs divers	PA2	10 578	4 498	5 589
<u>ACTIF NET</u>		6 667 217	8 588 497	6 815 861
Capital	CP1	6 466 802	8 353 198	6 568 762
Sommes distribuables		200 415	235 299	247 099
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		40	36	28
b- Résultat distribuable de la période		185 874	195 436	261 365
c- Régul. Résultat distribuables de la période		14 501	39 827	-14 295
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		6 695 429	8 613 074	6 841 737

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Revenus du portefeuille-titres	PR1	50 932	177 243	64 372	191 095	253 542
a- Dividendes		0	18 125	0	11 275	11 275
b- Revenus des obligations		48 714	139 363	50 720	139 311	188 107
d- Revenus des B.T.A		2 218	19 755	13 651	40 509	54 160
Revenus des placements monétaires	PR2	23 390	55 973	24 222	49 346	68 104
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>74 322</u>	<u>233 216</u>	<u>88 594</u>	<u>240 441</u>	<u>321 646</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-11 033	-32 086	-13 478	-36 125	-48 325
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		63 288	201 129	75 116	204 315	273 321
Autres produits		0	0	111	255	255
Autres charges	CH 2	-5 390	-15 255	-3 293	-9 135	-12 211
RESULTAT D'EXPLOITATION		57 898	185 874	71 933	195 436	261 365
Régularisation du résultat d'exploitation		4 435	14 501	36 514	39 827	-14 295
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		62 333	200 375	108 448	235 263	247 070
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-4 435	-14 501	-36 514	-39 827	14 295
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		4 691	324	3 008	-3 232	-218
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-568	-52 609	647	647	647
Frais de négociation de titres		0	0	-17	-17	-17
RESULTAT NET DE LA PERIODE		62 021	133 589	75 572	192 834	261 777

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>62 021</u>	<u>133 589</u>	<u>75 572</u>	<u>192 834</u>	<u>261 777</u>
a- Résultat d'exploitation	57 898	185 874	71 933	195 436	261 365
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 691	324	3 008	-3 232	-218
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-568	-52 609	647	647	647
d- Frais de négociation de titres	0	0	-17	-17	-17
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>-216 132</u>	<u>0</u>	<u>-226 588</u>	<u>-226 588</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>116 480</u>	<u>-66 101</u>	<u>1 720 525</u>	<u>1 597 852</u>	<u>-243 728</u>
a- Souscriptions	5 719 091	16 532 456	3 822 435	8 507 853	10 937 481
- Capital	5 604 000	15 998 800	3 720 500	8 216 500	10 556 100
- Régularisation des sommes non distribuables	-28 057	-25 359	14 139	34 856	44 942
- Régularisation des sommes distribuables	143 148	559 015	87 795	256 497	336 440
b- Rachats	5 602 611	16 598 557	2 101 909	6 910 001	11 181 209
- Capital	5 491 500	16 041 600	2 042 700	6 655 100	10 774 800
- Régularisation des sommes non distribuables	-27 602	-18 484	7 936	29 306	46 742
- Régularisation des sommes distribuables	138 713	575 441	51 274	225 595	359 667
VARIATION DE L'ACTIF NET	178 501	-148 644	1 796 097	1 564 098	-208 538
<u>ACTIF NET</u>					
a- Début de période	6 488 716	6 815 861	6 792 400	7 024 399	7 024 399
b- Fin de période	6 667 217	6 667 217	8 588 497	8 588 497	6 815 861
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- Début de période	63 841	65 394	66 417	67 581	67 581
b- Fin de période	64 966	64 966	83 195	83 195	65 394
VALEUR LIQUIDATIVE	102,626	102,626	103,233	103,233	104,227
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,857%	2,793%	3,740%	3,573%	3,629%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/09/2015

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2015, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, à la date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers trimestriels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015 à 4.293.650 D et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2015	% de l'Actif	% de l'Actif Net
BTA		210 800	215 718	3,2%	3,2%
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800	215 718	3,2%	3,2%
Obligations		3 703 557	3 774 437	56,4%	56,6%
AB 2008 cat B	3 000	195 000	198 968	3,0%	3,0%
AB 2009 SUB	1 150	68 977	68 985	1,0%	1,0%
AB 2012 SUB	3 500	245 000	245 460	3,7%	3,7%
AIL 2012-1	500	20 000	20 365	0,3%	0,3%
AIL 2014-1	2 000	160 000	161 583	2,4%	2,4%
AIL 2015-1	1 500	150 000	151 441	2,3%	2,3%
ATTIJARI LEASING 2011	1 000	40 000	41 373	0,6%	0,6%
ATL 2009/2	1 000	20 000	20 014	0,3%	0,3%
ATL 2010/2	1 000	60 000	61 989	0,9%	0,9%
ATL 2013/2	300	30 000	31 515	0,5%	0,5%
ATL 2014/1	3 000	240 000	247 582	3,7%	3,7%
ATL 2015/1	1 500	150 000	152 059	2,3%	2,3%
BTE 2010	3 500	262 500	262 970	3,9%	3,9%
CIL 2010/2	1 000	20 000	20 782	0,3%	0,3%
CIL 2014/1	1 000	80 000	80 982	1,2%	1,2%
CIL 2014/1	1 000	80 000	80 982	1,2%	1,2%
CIL 2015/1	2 500	250 000	254 515	3,8%	3,8%
EO SERVI-2012	1 000	60 000	61 746	0,9%	0,9%
HL SUB 2015-1*	2 500	250 000	250 651	3,7%	3,8%
STB 2010/1	3 000	199 950	204 397	3,1%	3,1%
TLS 2010/2	2 000	40 000	41 499	0,6%	0,6%
TLS 2013/1	1 500	150 000	158 652	2,4%	2,4%
TLS 2014/1	3 000	300 000	307 519	4,6%	4,6%
UBCI 2013	1 000	100 000	101 828	1,5%	1,5%
UIB 2009/1	2 500	175 000	176 701	2,6%	2,7%
UIB 2011/2	1 000	57 130	58 933	0,9%	0,9%
UIB 2012/1	3 500	280 000	290 369	4,3%	4,4%
UNIFACTOR 2010	1 000	20 000	20 576	0,3%	0,3%
OPCVM		304 314	303 495	4,5%	4,6%
GO SICAV	3 000	304 314	303 495	4,5%	4,6%
Total		4 218 671	4 293 650	64,1%	64,4%

*Dont intérêts intercalaires de 651 D.

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 30-09-2015	Solde au 30-09-2014	Solde au 31-12-2014
Placements monétaires	994 179	996 230	497 684
Certificats de dépôts	987 644	991 779	493 556
Intérêts courus sur certificats de dépôt	6 535	4 451	4 129
Disponibilités	1 407 600	2 008 408	779 674
Dépôt à terme	493 881	500 000	500 000
Intérêts courus sur dépôt à terme	2 560	1 553	1 621
Avoir en banque	905 967	1 583 554	272 444
Sommes à l'encaissement	0	12 696	0
Sommes à régler	0	-103 324	0
Intérêts sur DAV	5 191	13 929	5 609
TOTAL	2 401 779	3 004 638	1 277 358

Le détail des certificats de dépôts au 30/09/2015 se présente comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2015	% de l'Actif	% de l'Actif Net
CERTIFICATS DE DEPOT					
CD (ATB 90J 21-07-2015)	1	493 992	498 784	7,4%	7,5%
CD (Attijari Bank 90J 06-09-2015)	1	493 652	495 395	7,4%	7,4%
Total		987 644	994 179	14,8%	14,9%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 30-09-2015	Solde au 30-09-2014	Solde au 31-12-2014
PA1 : Opérateurs Créditeurs			
Frais de gestionnaire	9 653	12 098	10 819
Frais de dépositaire	7 981	7 981	9 468
Total	17 634	20 079	20 287
PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	3 740	3 740	5 000
Autres Créditeurs (CMF)	550	758	589
Charges budgétisées à payer*	6 287	0	0
Total	10 578	4 498	5 589

**Frais de fonctionnement de la SICAV initialement supportés par Finacorp S.A le gestionnaire et pris en charge par la SICAV depuis le 02/02/15.*

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31-12-2014	
* Montant en nominal	6 539 400
* Nombre de Titres	65 394
* Nombre d'actionnaires	141
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	15 998 800
* Nombre de titres émis	159 988
Rachats effectués	
* Montant en nominal	16 041 600
* Nombre de titres rachetés	160 416
Capital au 30-09-2015	
* Montant en nominal	6 496 600
* Nombre de Titres	64 966
* Nombre d'actionnaires	133

NOTE SUR LES MOUVEMENTS DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le	Mouvement sur l'Actif
	capital	Net
Capital Début de période au 31-12-2014	6 568 762	6 568 762
<i>Souscription de la période</i>	15 998 800	15 998 800
<i>Rachat de la Période</i>	-16 041 600	-16 041 600
Autres Mouvements	-59 160	141 255
<i>Variation de plus ou moins-value potentielles sur titres</i>	324	324
<i>Plus ou moins-value réalisées sur cessions de titres</i>	-52 609	-52 609
<i>Régularisation Sommes ND</i>	-6 875	-6 875
<i>Frais de négociation de titres</i>	0	0
<i>Sommes distribuables</i>		200 415
Montant Fin de période au 30-09-2015	6 466 802	6 667 217

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

REVENUS	Du 01-07-2015 Au 30-09-2015	Du 01-01-2015 Au 30-09-2015	Du 01-07-2014 Au 30-09-2014	Du 01-01-2014 Au 30-09-2014	Du 01-01-2014 Au 31-12-2014
<i>Dividendes des OPCVM</i>	0	18 125	0	11 275	11 275
Revenus Des Obligations					
<i>Intérêts</i>	48 714	139 363	50 720	139 311	188 107
Revenus des B.T.A					
<i>Intérêts</i>	2 218	19 755	13 651	40 509	54 160
TOTAL	50 932	177 243	64 372	191 095	253 542

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

LIBELLE	Du 01-07-2015 Au 30-09-2015	Du 01-01-2015 Au 30-09-2015	Du 01-07-2014 Au 30-09-2014	Du 01-01-2014 Au 30-09-2014	Du 01-01-2014 Au 31-12-2014
Intérêts sur certificats de dépôt	12 631	26 958	4 130	16 491	28 417
Intérêts sur compte de dépôt	10 759	29 014	20 092	32 855	39 687
TOTAL	23 390	55 973	24 222	49 346	68 104

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01-07-2015 Au 30-09-2015	Du 01-01-2015 Au 30-09-2015	Du 01-07-2014 Au 30-09-2014	Du 01-01-2014 Au 30-09-2014	Du 01-01-2014 Au 31-12-2014
CH1 : Charges de gestion des placements					
<i>Rémunération du gestionnaire</i>	9 546	27 674	11 991	31 713	42 425
<i>Rémunération du dépositaire</i>	1 487	4 413	1 487	4 413	5 900
Total	11 033	32 086	13 478	36 125	48 325
CH2 : Autres Charges					
<i>Rémunération du CAC</i>	1 260	3 740	1 260	3 740	5 000
<i>Redevance CMF</i>	1 618	4 690	2 032	5 375	7 191
<i>Charges diverses</i>	1	17	0	20	21
<i>Charges budgétisées*</i>	2 512	6 808	0	0	0
Total	5 390	15 255	3 293	9 135	12 211

**Les charges budgétisées sont constituées des frais de fonctionnement suivants : la TCL, l'enregistrement des PV, les publications et les jetons de présence.*

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements, de la distribution et de la gestion administrative, financière et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au 30/09/2015 s'élève à 27.674 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT. La rémunération du dépositaire au 30/09/2015 s'élève à 4.413 DT.